



INFORMATIONS BAIE DE DOUARNENEZ ENVIRONNEMENT 7 décembre 2014



Marées vertes, algues bleues : les associations de la Coordination verte et bleue (CVB) font le point

Affaires juridiques en cours, participation aux instances de concertation, relations avec les autres organisations, avec les medias...les associations bretonnes de CVB (*dont BDZE*), réunies le 5 novembre, échangent sur leurs actions respectives...**Compte-rendu plus loin**

Il y a quelques jours, **pour la première fois dans le journal ouest-France, la méga-porcherie de Trébrivan** est citée au même titre que d'autres "grands projets inutiles" en France. Bravo à l'association "*sous le vent les pieds sur terre*", membre de CVB, pour sa combativité !! <http://www.ouest-france.fr/environnement-ces-grands-projets-qui-se-heurtent-la-fronde-3032094>

Dour ha Stêrioù Breizh



Epandages dérogatoires en zones conchylicoles : le trop-plein

Eau et Rivières de Bretagne (*association régionale dont BDZE est adhérente*) pointe les trop nombreuses dérogations accordées par le Préfet aux épandages dans les zones de protection conchylicole.

Elle se fait l'écho de l'inquiétude exprimée par le *Comité régional de la conchyliculture*. Plus d'infos sur le site <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?47/985>



Notre Dame des Landes : combat juridique de France Nature Environnement

France Nature Environnement (*fédération à laquelle BDZE est affiliée via Eau et Rivières de Bretagne*) lance un appel à dons, pour financer les recours juridiques engagés contre les autorisations délivrées par le Préfet de Loire Atlantique.

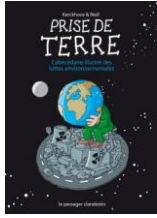
Voici le message qu'elle nous demande de vous transmettre :

Le combat contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes est un long combat juridique pour France Nature Environnement. D'ici quelques semaines seront jugés les recours « loi sur l'eau » et « biodiversité » portés par FNE et ses associations membres et affiliées (FNE Pays de la Loire, Bretagne-Vivante, Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Eau et Rivières de Bretagne, SOS Loire-Vivante). C'est pour nos associations une grande étape de notre combat juridique.

Pour soutenir cette action et tout le travail bénévole et salarié qu'il faut déployer pour la mener à bien, FNE lance une opération de financement participatif via la plateforme CitizenCase : <http://citizencase.org/projet/contre-nddl/>

FNE lancera une campagne de communication d'ici 10 jours pour relayer largement cette campagne d'appel aux dons dédié à notre combat. Mais dès maintenant n'hésitez pas à faire un don de 5, 10, 20, 50, 100 euros pour nous soutenir et lancer une dynamique d'appel aux dons. L'objectif : atteindre 11 112 euros d'ici le 17 janvier 2015. Merci de diffuser ce message vos associations adhérentes, à vos adhérents, proches etc. cette campagne d'appel aux dons. Comptant sur votre coopération pour la diffusion de cette campagne et votre soutien.

France Nature Environnement est également engagée contre d'autres GPII (Grands Projets Inutiles et Imposés) comme le barrage de Sivens ou le center Parks de Roybon <http://www.fne.asso.fr/>



PRISE DE TERRE un abécédaire des luttes environnementales, un livre publié par l'association *Agir pour l'Environnement* (APE). Une page est consacrée aux algues vertes, avec la contribution de BDZE (Jean Hascoet est membre du conseil d'administration de APE). Vous pouvez le feuilleter et le commander pour 12 euros sur le site d'Agir pour l'environnement

<http://www.agirpourenvironnement.org/blog/parution-du-livre-prise-de-terre-un-abecedaire-des-luttes-environnementale-3860>

AGENDA

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
par les habitants

L'exemple de l'île de Sein

Rencontre/débat
DOUARNENEZ

Maison du Nautisme, port de Tréboul
Vendredi 12 décembre 2014
20H30

ASSOCIATION ATREIS
Les Amis de la Transition Énergétique de l'île de Sein
<http://www.transitionenergetiqueiledesein.org/>

Ile de Sein, la transition énergétique par les habitants : Vendredi 12 décembre 20h30 Maison du Nautisme, réunion d'information organisée par l'association ATREIS
<http://amistransitionenergetiqueiledesein.blogspot.fr/>



Parc marin de l'Iroise : Projection en avant première du film de Mathurin Peschet "le parc du bout du monde" Samedi 13 décembre 17H45 Auditorium Port-Musée Douarnenez



COMPTE RENDU DE REUNION MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014 A DOUARNENEZ

Associations représentées : AE2D, Association de Défense du Pays Fouesnantais, Baie de Douarnenez Environnement, Sauvegarde du Trégor, Sous Le Vent Les Pieds Sur Terre. Associations excusées : Sauvegarde du Penthièvre, l'Eau et la

Terre

1. Ferme des 1000 truies à Trébrivan

Erwan et Sylvie (Sous le vent les pieds sur terre) expliquent la situation et se posent la question de poursuivre ou non l'action en justice, jusqu'en Conseil d'Etat. (les juges du Tribunal administratif et de la Cour d'appel ont annulé l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation pour insuffisances dans l'étude d'impact). C'est une démarche coûteuse, qui nécessite le recours à un avocat spécialisé en droit de l'environnement, avec des problèmes de financement à résoudre et un risque de lassitude parmi les membres de l'association.

Pour Yves Marie (Sauvegarde du Trégor) et Vincent (Association de sauvegarde du pays fouesnantais), continuer cette action s'impose, car elle est symbolique des combats que nous menons pour faire respecter la loi. Il serait bon de préciser auprès du grand public que l'action n'a pas pour objectif de demander la démolition du bâtiment d'élevage.

2. Soutien à la famille Morfoisse

Il y a menace de non-lieu, suite à l'avis des experts concluant à l'absence de lien entre la mort de T. Morfoisse et le gaz émis par les algues en décomposition. Sauvegarde du Penthièvre attend maintenant l'avis des juges sur le nouveau dossier constitué avec l'aide du Docteur Lesné.

3. Autres affaires juridiques en cours

- plainte déposée par André (Sauvegarde du Penthièvre) à propos des attaques dont il a été victime
- plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui déposées en 2009 : proposition de les réactiver, maintenant que la responsabilité de l'Etat a été reconnue dans l'affaire du cheval par la Cour d'appel de Nantes.

4. Projet de création d'un fonds juridique en ligne

Le constat est fait que, concernant les procès pour des questions environnementales, il est difficile pour les associations qui se lancent dans une action en justice, de disposer rapidement et facilement de ressources documentaires (décisions de justice et mémoires relatifs à des procès antérieurs sur des affaires comparables).

Pour l'instant, les solutions pour se renseigner ne sont pas satisfaisantes :

- les juridictions ne mettent pas en ligne les décisions prises ; il faut demander par courrier la copie papier d'une décision donnée.
- quelques décisions de justice et mémoires (argumentaires) sont mises en ligne sur des sites d'information juridique (avocats...) ou des sites d'associations, mais ces ressources sont éparpillées, ce qui nécessite du temps pour les rechercher et les trouver sur la toile. De plus, il est assez rare de disposer de l'ensemble des documents relatifs à une même affaire (jugement de première instance, arrêt de la Cour d'Appel, arrêt du Conseil d'Etat ou de la Cour de Cassation, mémoires des parties).

L'idée serait de créer une base documentaire accessible en ligne, d'abord en compilant les documents déjà accessibles sur le net, puis en les complétant par des documents numérisés fournis par les associations qui mené des actions juridiques.

La mise en place d'un tel fonds demandera du temps, bénévole de surcroît, et ne va pas être immédiate.

► Néanmoins, il est déjà possible de réaliser à destination du public un document récapitulatif des actions juridiques en cours, menées sur les thèmes qui concernent nos associations.

5. Les relations avec les autres organisations

Des échanges ont lieu sur les relations avec les partis (PS plutôt complaisant envers la FNSEA, EELV qui réagit souvent avec retard), les syndicats (Confédération Paysanne, dont le soutien est précieux, mais limité néanmoins en forces militantes), les associations régionales (Eau et Rivières de Bretagne, dont les positions sont claires mais les actions réduites par sa dépendance aux subventions, Bretagne Vivante, peu présente dans les combats locaux, de part sa vocation naturaliste et ses activités de gestion d'espaces naturels).

► Il est décidé d'organiser une rencontre avec Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement, qui réside dans le Finistère Sud, pour faire le point sur la situation.

6. La participation aux instances de concertation

Ces instances sont nombreuses : CODERST, CLE, groupes de travail des SAGE, commissions départementales déchets, commissions Plans algues Vertes...Grand scepticisme sur l'utilité de cette participation au regard du temps passé, boycott envisagé, mais intérêt néanmoins d'y être inscrit, même si on n'est pas assidu aux réunions, pour recueillir des informations.

7. Les relations avec le médias.

Les médias relaient nos informations, s'ils ont du nouveau, du spectaculaire, des formules chocs. L'initiative d'Erwan de contacter l'AFP en parlant des "mille truies" (en parallèle avec les 1000 vaches) a permis un bel éclairage médiatique avec en particulier un dossier de plusieurs pages dans le journal Libération.

8. La pertinence de la coordination CVB.

La souplesse de fonctionnement de la coordination et l'indépendance financière des associations qui la composent permettent des échanges utiles et une grande réactivité (exemple : appel dans un délai très court à un rassemblement devant le centre des impôts incendié à Morlaix)